

Nomination du vérificateur intérieur des comptes

Rapport du Directeur général

1. L'article XII, paragraphe 112.2 des Règles de Gestion financière – *Contrôle intérieur*, stipule que le Directeur général désigne un chef du Bureau techniquement qualifié après avoir consulté le Conseil exécutif. Le Chef du Bureau des services de contrôle interne est nommé pour un mandat unique d'une durée maximale de sept ans qui n'ouvre aucun droit d'emploi à une autre fonction au sein de l'Organisation.
2. Le titulaire actuel du poste atteindra l'âge de la retraite en décembre 2023. Une procédure de recrutement a donc été lancée début 2023.
3. Le Directeur général a nommé un jury d'entretien composé de hauts fonctionnaires de l'OMS et a approuvé des procédures de sélection spéciales. Le comité a fait appel à un expert externe, qui préside également le Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance, chargé de formuler des avis concernant la compétence technique des candidats à chaque phase de la procédure de recrutement. Un avis de vacance a été publié le 4 janvier 2023 sur le site Web de l'OMS. Le poste a continué d'être annoncé jusqu'au 2 février 2023 pour attirer le plus grand nombre de candidats.
4. Au total, 178 candidatures ont été reçues en réponse à cet avis de vacance. Parmi les dossiers reçus, 101 ont été automatiquement éliminés, car ils ne répondaient pas aux exigences essentielles. Un candidat interne s'est retiré. Le représentant du Département Gestion des ressources humaines et des talents a examiné les 76 candidatures restantes en vue de repérer les candidats dont le profil correspondait le mieux aux besoins du poste (études, compétences professionnelles, vaste expérience de l'audit et des enquêtes et connaissances linguistiques). Quinze candidatures intéressantes ont ainsi été retenues ; celles-ci ont ensuite été analysées en détail par le responsable du poste à pourvoir, qui a établi une liste restreinte de cinq candidats externes et de deux candidats internes dotés d'une vaste expérience, en vue d'un examen plus approfondi par le jury. Celui-ci a accepté la composition de cette liste restreinte de sept candidats, dont deux étaient de sexe féminin.
5. Après des entretiens vidéo asynchrones, les sept candidats ont chacun été invités à préparer un exposé sur un sujet technique qu'ils ont ensuite présenté lors d'un entretien vidéo avec le jury. Au cours de celui-ci, les membres du jury ont posé des questions sur le contenu de l'exposé ainsi que d'autres questions d'ordre technique et axées sur les compétences qu'ils avaient rédigées au préalable.

6. À l'issue de ce processus, le Directeur général a décidé de nommer M^{me} Lisa McClennon au poste de Directrice du Bureau des services de contrôle interne à compter d'une date en 2023 qui sera confirmée dès que possible.

MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF

7. Le Conseil exécutif est invité à prendre note du présent rapport.

= = =